



Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'année 2009

Préavis 06/10

17 mai 2010



Table des matières

Bilan	page 2
Amortissements 2009	page 4
Administration	page 5
Finances	page 5
Domaines et Bâtiments	page 6
Travaux	page 7
Instruction publique	page 8
Police	page 9
Sécurité sociale	page 9
Services Industriels	page 9
Crédits extrabudgétaires	page 10

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans ses séances du 17 mai 2010, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2009 en ce qui concerne le bilan et les comptes de fonctionnement.

Le résultat global 2009 fait apparaître un excédent de produits de 3'786.77 CHF par rapport à un budget déficitaire de 676'365.00 CHF.

Cette année 2009 est toujours particulière en terme de comptabilité car nous avons encaissé une somme liée à la vente du terrain de la Trappe (1'359'359.06 CHF). Notre volonté consiste à donner une image conforme à la situation réelle en matière de finance de la commune tout en respectant les règles de comptabilité.

Ce résultat final est commenté.

BILAN

Liste des emprunts

Notre nouveau logiciel des emprunts nous permet de suivre l'évolution des marchés financiers et de la gestion de nos emprunts. Nous vous présentons un extrait. Ce tableau ne tient pas compte du remboursement à venir de la grande salle effectif en 2009 et 2010. Pour la suite de ce rapport de gestion nous n'utiliserons pas les multitudes statistiques qu'offre le logiciel.

Commune de Bassins Synthèse mensuelle de la dette au 31/12/2009

Document réalisé pour Commune de Bassins

Éléments de synthèse	Au : 31/12/2009	Au : 31/12/2008	Variation
Votre dette globale est de :	7 665 600.00 CHF	8 036 800.00 CHF	

Référence	Prêteur	Capital restant dû	Taux	Année de réalisation	Montant initial
9221.0	Caisse Intercommunale de Pensions	380 000.00 CHF	Taux fixe à 3 %	2006	380 000.00 CHF
9221.1	Caisse Intercommunale de Pensions	245 000.00 CHF	Taux fixe à 3 %	2006	250 000.00 CHF
9221.10	Caisse Intercommunale de Pensions	550 000.00 CHF	Taux fixe à 3.75 %	2006	550 000.00 CHF
9221.12	Caisse Intercommunale de Pensions	153 600.00 CHF	Taux fixe à 3 %	2007	160 000.00 CHF
9221.13	Caisse Intercommunale de Pensions	315 000.00 CHF	Taux fixe à 3.35 %	2007	315 000.00 CHF
9221.15	Banque Cantonale Vaudoise	490 000.00 CHF	Taux fixe à 4.15 %	2008	560 000.00 CHF
9221.16	Banque Cantonale Vaudoise	500 000.00 CHF	Taux fixe à 2.79 %	2005	500 000.00 CHF
9221.17	Banque Cantonale Vaudoise	1 662 000.00 CHF	Taux fixe à 3.6 %	2007	1 731 000.00 CHF
9221.18	Caisse Epargne Nyon	240 000.00 CHF	Taux fixe à 2.8%	2010	240 000.00 CHF
9221.3	Banque Cantonale Vaudoise	2 430 000.00 CHF	Libor CHF 06 M(Préfixé)	2003	2 700 000.00 CHF
9221.6	Vaudoise Assurances	700 000.00 CHF	Taux fixe à 4 %	2001	700 000.00 CHF
total		7 665 600.00 CHF			8 086 000.00 CHF

Le détail de la référence 9221.17 est le suivant (voir préavis antérieurs):

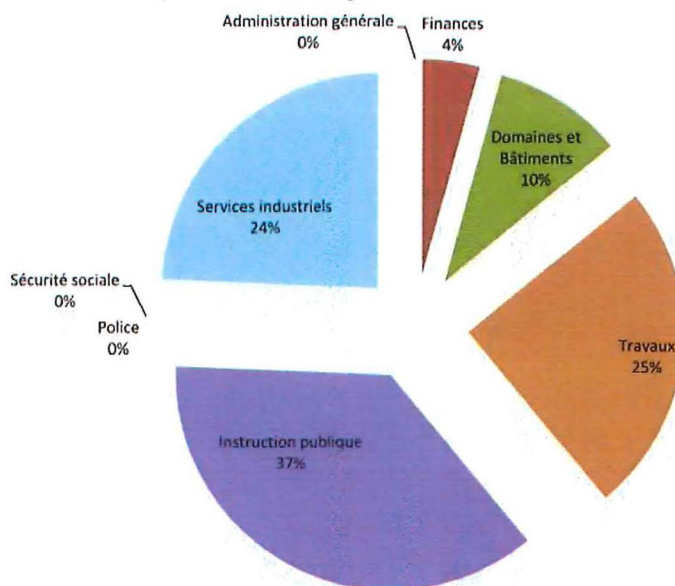
Ilot la Cézille	40'000.00
transformation réservoir les Plattets	400'000.00
Chemin Chaney Dessous	45'000.00
Frais d'avocats	17'000.00
Contrôle d'accès déchetterie	33'000.00
Entretien sylviculture	5'000.00
Eau Les Plattets - la Trappe	350'000.00
Chemin de la Bataille	65'000.00
Chaufferie Plattets	340'000.00
Ecole JDF II	367'000.00
Total	1'662'000.00

Concernant les intérêts, la répartition entre connus et estimés est :

	Intérêts	Répartition
Intérêts totaux de l'année	244 905.59 CHF	100.00 %
Total connus	244 905.59 CHF	100.00 %
Total estimés	0.00 CHF	0.00 %



Répartition des dettes communales 2009 par dicastère



Cette représentation indique les emprunts contractés par dicastère. Les frais engendrés par les services industriels doivent être financés par nos différentes taxes communales et non par les impôts.

La partie instruction publique est à replacer dans son contexte. Il faut voir que la moitié des amortissements et des frais d'intérêts sont pris en charge par les 8 communes de l'AISE (Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade). Le montant total est plafonné à 4'000'000 CHF à fin 2009. Pour Bassins, c'est une charge de moitié plus 1/8 soit 5/8 des montants engagés. C'est au moyen des impôts communaux que ces frais liés aux emprunts sont financés.

Amortissement exceptionnel

Notre volonté est de pouvoir donner une situation financière et fiduciaire identique à la situation présentée dans les comptes. Les emprunts réels engendrent des frais d'amortissements et d'intérêts que nous mettrons en adéquation avec la lecture de nos comptes.

L'amortissement suivant a été effectué :

9141.02 Le plan directeur de Coudray est bouclé 23'611..80 CHF.

A la lecture du bilan, nous pouvons commenter les points suivants :

- 9110.4 Avance sur achat chaufferie. Cette écriture traduit la décision du vote populaire concernant l'achat par la commune de la chaufferie de la piscine. Cet emprunt permet de créer une charge dans le compte forestier afin de garantir l'effet positif de la péréquation vaudoise lié à la gestion forestière.
- 9141.0 Comptabilisation de la centrale thermique des Plattets. Les travaux ne sont pas terminés et nécessiteront des corrections en fonction des nouvelles constructions dans les plans partiels d'affectation de la Trappe et des Plattets.
- 9141.012 Etat des travaux d'eau Plattets – la Trappe. Travaux en cours.
- 9141.014 Réfection du chemin de la Bataille. Travaux terminés.



- 9141.5 Le contrôle d'accès de la déchetterie est comptabilisé. Travaux terminés.
- 9141.8 Les travaux au réservoir des Plattets ne sont pas terminés. La limite accordée ne sera pas dépassée à la vue du solde des interventions planifiées.
- 9143.06 Début des travaux de la nouvelle école Jean de la Fontaine II. Travaux en cours. Quelques soucis par rapport aux augmentations des tarifs des entreprises sont à prévoir pour 2010 ou 2011.
- 9165 Selon la demande de la Préfecture, il est nécessaire d'adapter le montant de la participation de la Piscine de Bassins SA. Un montant de 160'000 CHF a été soustrait de ce capital-actions. Des décisions seront prises sur l'ouverture possible du capital-actions aux communes et aux privés afin de constituer une vraie assemblée des actionnaires indépendante du Conseil d'administration de la SA. Cette démarche s'inscrira dans l'esprit d'ouverture de l'information au public.
- 9221.18 Les actes notariés n'ont pas été signés entre la piscine de Bassins SA et la commune. Cette écriture est en attente de la cession de l'ouvrage prévue en 2010.
- 9221.8 Liquidation de l'emprunt CNA. Date de renouvellement favorable. Attention la charge de 500'000 CHF reste dans le compte des eaux.
- 9280.5 Création d'un fond de réserve pour les futurs travaux liés aux équipements de la Cézille et de la Trappe 122'600 CHF. Ce fond sera utilisé en 2010.
- 9280.06 Création du fond de réserve pour l'achat de la chaufferie de la piscine en prévision de la signature de l'acte notarié 400'000 CHF et de la décision populaire. Ce fond sera utilisé en 2010.
- 9280.2 Reconstitution d'un fond financier affecté à l'eau en prévision des travaux d'équipement à venir la Cézille, la Trappe 5'800 CHF. Ce fond sera utilisé en 2010.

Comptes 2009

1 Administration

Les comptes et le budget correspondent. L'écart entre les charges et les revenus restent similaires entre le budget et les comptes 35'000 CHF de plus.

- 10.300.3 Les vacances augmentent par le fait que les associations intercommunales nécessitent la présence de plusieurs délégués aux mêmes conseils intercommunaux.
- 10.300.5 Cette rubrique englobe les frais du référendum communal concernant l'achat de la chaufferie de la Piscine de Bassins SA.
- 13.301 Charges salariales plus élevées car les employées de l'UAPE de Duillier sont sous contrat de Bassins.
- 13.435.1 Ecriture en contrepartie de nos prestations à Duillier et à l'AISE.

2 Finances

La rentrée fiscale 2008 est au-dessus de la prévision. L'augmentation du taux d'imposition communal à la moyenne de la péréquation cantonale est une excellente disposition. Son effet se verra concrètement dans la facture sociale.

Pour ce qui est des autres rubriques, il est difficile de connaître les estimations en cours d'année. Nous avons une excellente situation aux niveaux des droits de mutations, gains immobiliers. Dans la



nouvelle péréquation 2011, la moitié de ces montants aléatoires seront versés en diminution de la facture sociale. Donc tout ce que nous encaissons maintenant et acquis.

- 21.401 Cette somme représente l'effet de mise à jour des situations des entreprises par la commission d'impôts. Cela est le résultat de plusieurs années. Il n'est pas significatif de l'activité 2009 des entreprises.
- 22.331.5 Amortissement exceptionnel d'une partie de notre capital-actions de la piscine.
- 22.451 Cette somme représente l'effet de nos éléments apportés aux calculs de la facture sociale. La Municipalité a bien maîtrisé la méthode de calcul de la péréquation. Par rapport à notre prévision nous sommes au dessus par la grâce des transports scolaires et communaux ainsi que de la forêt et des routes.

3 Domaines et bâtiments

Nous avons en compte l'effet de la vente partielle du terrain de la Trappe.

L'interpellation Pidoux a donné une situation complète au sujet de la vente de la Trappe. Les oppositions sont toujours en cours de jugement par la CDAP (Cour de Droit Administratif et Public).

La Municipalité n'est pas en mesure de présenter l'influence exacte des droits de mutation et des gains immobiliers de l'opération de la Trappe. Une estimation à 2.2% du montant total encaissé peut être évaluée sur 2008 et 2009 à 90'000 CHF. Le montant est net ce qui signifie déduction des impôts et taxes que la commune doit s'acquitter.

32 Forêts

Les détails d'exploitation du service forestier sont annexés à ce rapport.
Un rapport complémentaire complète cette rubrique

Comme en 2009, il est important de signaler que notre manière de présenter le budget ne correspondait pas aux volontés exprimées par les responsables de la TVA lors de leurs contrôles. Nous devons revenir à une comptabilité comme exécutée cette année.

- 32.331.4 Un amortissement extraordinaire de 690'000 CHF a été comptabilisé. Le but de cette écriture consiste à adapter l'estimation financière de la forêt inscrite au bilan à une valeur commerciale réaliste. Aujourd'hui peut-on trouver un acheteur pour 17.2 cts/m² ? (voir audit 2001 sur la forêt)
- 32.331.6 L'amortissement n'a pas été pris en compte car la vente ne s'est pas faite en 2009.
- 32.380.2 Cette rubrique a été créée pour préparer l'opération de l'achat de la chaufferie de la piscine 400'000 CHF pris sur la vente de la Trappe.
- 32.451.0 Cette somme est une agréable surprise. Elle résulte de l'excellente qualité du travail de notre garde toujours à l'affût des règles en vigueur et des engagements de l'Etat que nous remercions aussi.

Nous pouvons remarquer l'exercice « forêt » est bénéficiaire. Il ne faut pas oublier que les frais d'entretien des routes et d'accès aux alpages ont été affectés dans le dicastère des routes. Pour la péréquation, nous tenons compte de ces frais pour la déclaration des charges du point thématique forestier.

Nos remerciements sont à adresser à notre garde forestier pour son travail et ses compétences.

321 Pâturages et chalets

Il n'y a pas de commentaires particuliers. Les travaux suivent la planification prévue et l'entretien prévus selon les règles de financement approuvées.

321.314 Nous avons été confrontés à des travaux de réglage suite à la nouvelle répartition des alpages. Des travaux ont été faits sur les ronces et nous avons refacturés en partie aux amodiataires ces travaux.

35 Bâtiments

35.312.2 Les frais de chauffage ont été sous-estimés à nouveau. Le chauffage de l'arsenal pose toujours problème.

4 Travaux

Les frais pour débiteurs douteux sont clos. Il est inutile de pouvoir espérer récupérer d'autres montants.

Plusieurs amortissements ont été faits pour un montant global de 64'525.35 CHF dont l'Hilux.

43 Routes

43.314 L'hiver a été particulièrement long (dernier passage fin mars 2009).

44 Parcs

Le budget n'a pas été respecté de 8'761.45 CHF malgré l'utilisation du fond de réserve. Il était important de respecter les normes en vigueur. La Municipalité regrette ce dépassement.

Par contre l'autorité remercie chaleureusement le Comité des Fêtes de son généreux don pour la place de jeux. Nous sommes certains que les petits profiteront pleinement de ces installations.

45 Ordures ménagères

Les statistiques 2009 révèlent que les Bachenards trient toujours aussi bien les ordures ménagères et autres déchets que l'an 2008.

	2008	2009
Ordures	175.00	175.00
Huiles	0.80	2.20
Encombrants	57.00	65.00
Papiers	59.00	57.00
Cartons	17.00	18.00
Verres	100.00	50.00
Textiles	2.00	2.00
Compost	138.00	252.00
Fer	19.00	5.00
Bois usagé	76.00	68.00
Total en t	567.80	626.20
Coût	193917.30	206407.75
Rentrée	90314.10	91464.20
Déficit	103603.20	114943.55
Pourcentage de la taxe	0.47	0.44
Moyenne poids ordures	157.09	156.95
Moyenne poids tous déchets	509.69	561.61
Moy déf/hab	93.00	103.09
Population	1114	1115

Nous avons rencontré un problème avec l'entreprise de traitement de compost. Une barre métallique a été déposée dans le compost et a entraîné la destruction de la broyeuse. Aucune assurance n'a pris l'incident à sa charge et la commune a dû régler la facture de 10'834 CHF.

45.318.11 Il a été nécessaire de payer les frais de réparation de la broyeuse suite à la négligence de la commune.

46 Egouts

Les différentes constructions des quartiers de la Cézille ont engendré des frais d'aménagements de réseau d'eaux usées. La Municipalité a pris l'option de placer ces différents frais dans la rubrique Entretien des égouts. Ce qui provoque un dépassement budgétaire de 34'385.35 CHF mais qui est compensé par l'encaissement des taxes d'introduction 121'172.00 CHF.

46.380 Attribution d'un montant de 122'600 CHF pour les différents travaux qu'engendreront les prochains chantiers de la Cézille et des Plattets.

46.434.1 Le montant est supérieure au budget par le fait que nous avons une période plus longue entre les relevés et surtout qu'une tournée de contrôle des relevés a été effectuée par le fontainier.

5 Instruction publique

Dans la globalité des comptes de la rubrique 5, le dépassement est de 63'571.45 CHF en ne prenant pas en considération les amortissements 58.352.2.

Les répartitions entre secondaires et primaires ont été quelque peu modifiées. Les enclassements et les répétitions des élèves provoquent des variations peu planifiables.

Le coût des élèves primaires est de 3'580.83 CHF

Le coût d'un élève au secondaire est de 4304.59 CHF

La diminution du nombre d'élèves au total se traduit par une augmentation des coûts pour Bassins car nous augmentons notre population scolaire.

Statistiques

	2008 Elèves	2009 Elèves	2008 Coût élève	2009 Coût élève
Bassins	200.5	203	4115.33	4606.77
Begnins	178	166		
Burtigny	35.5	25		
Coinsins	46.5	44		
Duillier	149	151		
Marchissy	65.5	54		
Le Vaud	181.5	192		
Vich	66.5	61		
Total	923	896		

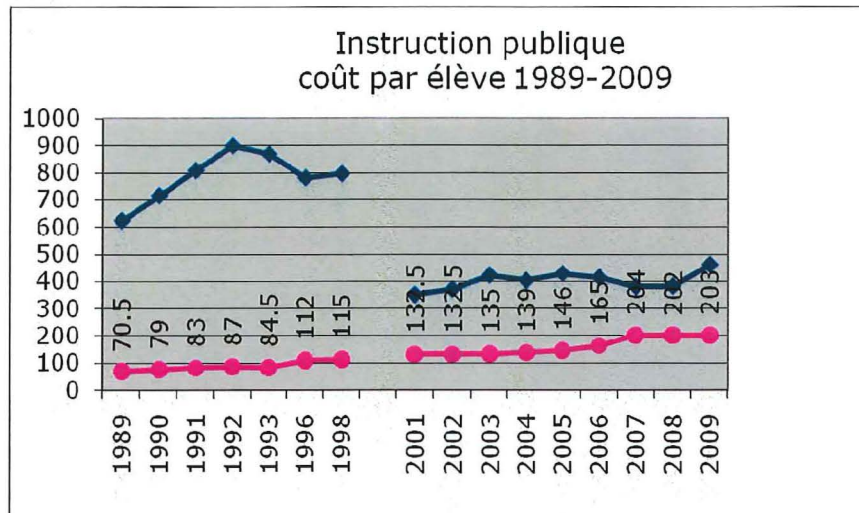


Tableau de comparaison des coûts scolaires

Année	Nombre élèves	Coût par élève
1989	70.5	6'229.29
1990	79	7'149.67
1991	83	8'068.24
1992	87	8'980.33
1993	84.5	8'681.27
1996	112	7'800.00
1998	115	7'955.00
2001	132.5	3'502.06
2002	132.5	3'703.58
2003	135	4'220.89
2004	139	4'028.52
2005	146	4'280.82
2006	165	4'146.04
2007	204	3'800.35
2008	201	4'451.89
2009	203	4'606.77

Les autres rubriques n'amènent pas de commentaires particuliers sauf l'amortissement exceptionnel de notre participation à l'église catholique de Begnins 58.352.2.

6 Police

Il n'y a pas de commentaire particulier à faire. Les comptes et le budget sont très proches sauf en ce qui concerne l'attribution à un fonds de réserve de la Protection Civile pour être en adéquation avec le montant de la subvention cantonale accordée en 1987 (contrôle de la situation par le Canton).

7 Sécurité sociale

La contribution de l'aide sociale (facture sociale) a bien été prévue. Seule la répartition de la régionalisation de l'action sociale 71.351.3 a explosé en fonction des influences de toutes les communes du district. Cette charge est peu prévisible.

72. UAPE

72.318 Les charges de l'UAPE ont augmenté par rapport au budget. Cela se justifie par le fait que nous gérons la partie Duillier (questions de légalité).



- 72.318.1 Notre adhésion au Réseau d'Accueil des Toblerones se traduit par le montant de 21'669.20 CHF de participation communale aux utilisateurs des crèches du réseau.
- 72.352 Nous avons liquidé un cas en suspens.
- 72.435 Si les charges ont augmenté, il faut tenir compte des rentrées au-dessus des planifications avec Duillier.
- 72.451 La subvention a été supérieure à nos attentes. Notre méthode de calculs des demandes de subventionnement a mieux été maîtrisée.

8 Services industriels

Les remarques aux sujets de l'entretien du réseau 81.314.0 et 81.380 sont identiques à notre politique comme expliquée dans la gestion des égouts.

- 81.312 Nous avons procédé aux essais de prospection des captages de puits artésien de la Vy de Vaux. Nous cherchions en collaboration avec l'EPFL à tester l'efficacité du puits artésien de la Montau. Les résultats sont probants car le puits de la Vy de Vaux donne un débit de 1000 l/min approximativement en période d'étiage sans influencer les captages environnants. Une installation électrique a dû être réalisée et la consommation électrique a été importante.
- 81.315

Crédits extrabudgétaires

Les crédits extra-budgétaires suivants ont été accordés par le Conseil Communal.

Objet	Montant accordé	Montant utilisé au 31.12.09	Divers
Réservoir des Plattets 02/09	400'000.00	370'443.05	en cours réalisé à 95%
Ecole JdF II 05/09	1'640'000.00	231'830.80	en cours réalisé à 10%
Chemin de la Bataille 06/09	65'000.00	63'505.00	terminé
Chaufferie des Plattets 09/09	340'000.00	340'000.00	en cours réalisé à 90%
Stand de tir 10/09	82'500.00	0.00	en cours, réalisé à 0%

Conclusion

Les comptes 2009 de la commune de Bassins font apparaître un excédent de produits de **3'786.77 CHF.**

La Municipalité montre une image la plus proche possible de notre situation financière. La vente du terrain de la Trappe ne doit pas fausser notre comptabilité.

Décision

La Municipalité prie Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

vu le préavis municipal n° 06/10 du 17 mai 2010,
entendu les conclusions du rapport de la commission de gestion,
considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

d'adopter les comptes communaux pour l'année 2009 tels que présentés.

Au nom de la Municipalité de Bassins

Le Syndic : 
D. Lohri

la Secrétaire : 
M. Noirot

